

# LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU MAROC ENTRE LA CONSTANTE GÉOPOLITIQUE ET LES CONTRAINTE DE LA MONDIALISATION

## Résumé

*Un des déterminants les plus importants pour la conduite de la politique étrangère marocaine est, sans aucun doute, le facteur géopolitique. Le Maroc dépend en effet énormément de ses relations conflictuelles avec ses voisins algériens et espagnols. Dans ce contexte de tension, l'unique solution est donc de demander l'appui et le soutien des Etats occidentaux, en particulier européens, et de donner priorité au thème de l'insertion économique face à celui de l'intégration et coopération régionale.*

*Ainsi, en réponse à la mondialisation et à la instabilité régionale, le Roi Mohammed VI a su transformer la diplomatie traditionnelle et personnelle du royaume chériffien en une diplomatie moderne, professionnelle et tournée vers l'économique.*

## Key words

Mondialization, politique, étrangère, géopolitique, globalisation.

---

\* Profesor investigador de FSJES de Tanger-Marruecos.

## Resumen

*Uno de los determinantes clave de la nueva política exterior marroquí es el factor geopolítico. Marruecos depende mucho de sus relaciones conflictivas con sus vecinos argelinos y españoles. En este contexto, la única solución es entonces pedir el apoyo de los Estados occidentales, en particular europeos, y priorizar el tema de la inserción económica frente a la integración y cooperación política regional.*

*Así, debido a la mundialización y a la inestabilidad regional que hoy en día se vive en el Magreb, el Rey Mohammed VI ha transformado su diplomacia tradicional y personal en una diplomacia moderna, netamente económica y profesionalizada.*

## Palabras clave

Mundialización, política extranjera, geopolítica, globalización.

La mondialisation, c'est-à-dire la liberté des échanges ainsi que la nouvelle révolution technique, n'est pas une option, c'est un fait dans lequel la politique étrangère doit s'inscrire. Elle est une contrainte nouvelle et de nature essentiellement économique, même si elle présente également des aspects culturels, scientifiques, stratégique son autres. Outre le double effet économique, elle bouleverse le paysage diplomatique aussi bien pour les grandes puissances économiques que pour les petits pays. Elle favorise en effet le rayonnement des premiers et offre aux seconds de nouvelles voies d'accès, non sans difficulté, au concert international. Cette nouvelle contrainte interpelle les autorités marocaines si bien que le Souverain Mohammed VI a appelé à réformer la diplomatie.

Mais bien avant l'apparition de la mondialisation, la politique étrangère du Maroc a été conditionnée par le déterminisme géopolitique. Les relations conflictuelles avec ses deux voisins espagnols et algériens enferment le royaume chérifien dans une situation défensive révélatrice de sa fragilité géopolitique. Pour éviter toute tentative d'isolement régional, Rabat a souvent

eu recours au soutien occidental.

Cela étant, le propre de notre travail est d'évaluer la réponse donnée par le décideur à la situation de fragilité d'une part et aux contraintes de la mondialisation d'autre part.

---

## I. Constante géopolitique et recherche de l'équilibre régional

---

### A. La fragilité géopolitique du Maroc

Situé au point Sud du détroit de Gibraltar, le Maroc bénéficie normalement d'un atout considérable lui permettant de bien se positionner dans la hiérarchie des Etats qui bordent la rive Sud de la Méditerranée occidentale.<sup>1</sup> Il est donc logique que les responsables marocains fassent de ce déterminisme géographique l'axe principal de leur politique extérieure; le discours diplomatique est truffé de qualificatifs tels que "pont", "trait-d'union" entre l'Europe et l'Afrique; "point de passage et de rencontre" des

---

<sup>1</sup> Nous employons ici le terme géopolitique *Méditerranée occidentale* par commodité verbale, dans le sens d'un espace regroupant des pays ayant une histoire commune, une certaine affinité culturelle et partagent des défis sécuritaires issus de leur proximité géographique. Ces pays sont les cinq membres de l'UMA et les quatre Etats européens de la rive Sud de la Méditerranée latine.

cultures occidentales et arabo-islamiques. Le tout est accompagné d'un argumentaire historique inspiré de la pratique diplomatique marocaine des siècles précédents. Mais le bilan de quarante sept ans de pratique diplomatique démontre un contraste et une incohérence entre ce discours et cette dure réalité qu'est la fragilité de la position géopolitique marocaine.

Il faut remonter au début de l'indépendance pour situer les raisons de cette fragilité. Fières de leur prestigieuse histoire, les autorités marocaines ne sont pas prêtes d'admettre que le royaume, héritier d'un empire morcelé, soit réduit au rang d'acteur régional marginal.

C'est d'un autre chantier inachevé de l'Etat-nation, dont il s'agit ici, à savoir, la définition juridique et politique du territoire marocain. La Constitution parle de frontières authentiques,<sup>2</sup> ce qui laisse la porte ouverte à toutes les interprétations possibles; les hommes politiques les plus nationalistes comme Allal El Fassi (fondateur du P.I.) parlaient du "grand Maroc" qui couvre la Méditerranée, une partie de l'Ouest algérien, la Mauritanie et le Nord-Ouest du Mali, les plus pragmatiques se limitent aux frontières mauritaniennes incluant le Sahara occidental.

C'est à partir de là que naissent les conflits de perceptions que les quarante années de relations diplomatiques n'ont pas encore dissipées; d'un côté, les Algériens se voient, dès l'obtention de leur indépendance, investis d'une mission sacrée : hisser leur pays au stade de puissance régionale et continentale. Alors que dans la perception des dirigeants espagnols, l'Espagne, ancienne puissance coloniale, a le devoir d'agir comme acteur régional stabilisateur considérant le Maroc comme 'acteur mineur' qui fait parti de sa problématique sécuritaire.

Plus encore, on peut soutenir que Madrid et Alger partagent la même perception géostratégique du royaume chérifien et qui se résume en un oui pour un Maroc stable, non pour un Maroc fort. Un Maroc sans contrôle effectif sur son espace maritime méditerranéen, gêné par la présence espagnole dans les présides, est un Maroc faible. Un Maroc sans contrôle effectif sur son espace maritime atlantique, en raison du verrouillage militaire espagnol de la zone des îles Canaries est un Maroc encerclé. A cela s'ajoute l'absence de délimitations maritimes entre les deux pays qui créé un climat de pression permanente sur le Maroc. L'exem-

<sup>2</sup> En vertu de l'article 19 de la Constitution, le Roi "garantit l'indépendance de la Nation et l'intégrité territoriale du Royaume dans ses frontières authentiques".

ple le plus frappant est la décision de Madrid d'accorder des permis de prospection à la société Repsol au large des Canaries. Une décision qui a été d'ailleurs condamnée par Rabat.

Ce conflit de perception opposant le Maroc à l'Algérie d'une part et le Maroc à l'Espagne d'autre part, finit par instaurer un environnement régional dynamiquement concurrentiel<sup>3</sup> vecteur de relations bilatérales conflictuelles. Ainsi les relations maroco-algériennes entraînent une course vers le leadership au Maghreb comme le montrent les grandes étapes de leur histoire commune:

- Des relations d'hostilités directes de 1963-1965, marquées par la guerre des sables en 1963;
- Des relations caractérisées par l'indifférence de 1965 à 1975, en dépit de la création à Tunis du Comité permanent consultatif maghrébin (C.P.C.M.);
- La période de 1976 à 1988 fut marquée par la rupture des relations diplomatiques. Les deux pays sont devenus adversaires (soutien aux personnalités et groupements

d'opposition respectifs, guerre médiatique et autres).

- De 1989 à 1993, les relations sont à la fois amicales (création de l'Union du Maghreb Arabe) (U.M.A.) et méfiantes en raison de la situation interne de l'Algérie.
- Dès 1994 les relations se compliquent surtout après l'attentat terroriste de Marrakech qui a eu pour conséquence l'instauration des visas du côté marocain et la fermeture des frontières du côté algérien.

Quant aux relations maroco-espagnoles, elles répondent à d'autres facteurs qui font que ces deux pays partagent une histoire conflictuelle et une position géopolitique disproportionnée: l'Espagne, ex-puissance coloniale, résolument européenne et faisant partie de l'O.T.A.N., contrôle le débouché atlantique de la Méditerranée,<sup>4</sup> alors que le Maroc, ex-protectorat franco-espagnol et pays en développement tente depuis son indépendance de parfaire petit à petit son intégrité territoriale. Ce qui fait que les deux pays enchaînent des rapports coopératifs traversés par des

<sup>3</sup> Cf. à ce sujet notre interview accordée au quotidien Libération, mercredi 12 mars 2003.

<sup>4</sup> Cf. Labatut (Bernard), Renaissance d'une puissance ? : Politique de défense et réforme militaire dans l'Espagne démocratique, Paris, éd., Economica, 1993, 361 p.

périodes d'hostilités ponctuelles mais vives; les problèmes de discordes sont territoriaux comme les questions de Sidi Ifni et du Sahara occidental réglées respectivement en 1969 et 1975 ou encore celles de Ceuta et Melilla qui ne sont pas encore résolues. Les différends sont aussi d'ordre économique. La concurrence dans le domaine de la pêche en est la principale illustration; les trois accords de pêche signés directement avec Madrid de 1969, 77, 83 et ceux de 1988, 1992, 1996 signés avec l'Union européenne depuis que l'Espagne a intégré la Communauté en 1986, montrent combien les périodes de négociations sont propices à des tensions qui peuvent donner lieu à des crises aiguës.<sup>5</sup> Sans remonter loin dans l'histoire, la décision marocaine de ne plus reconduire l'accord de pêche a provoqué chez le gouvernement Aznar un raidissement de sa politique marocaine et qui atteint son paroxysme avec la crise de l'île de Taura.

De ce qui précède, on peut conclure que la position géopolitique du Maroc peut facilement

basculer dans l'encerclement en cas de relations conflictuelles avec l'Espagne et l'Algérie. D'ailleurs, feu Hassan II a maintes fois exprimé ses craintes comme ce fut le cas lors de la récupération du Sahara occidental. Dans cette affaire, par exemple, il avait déclaré à un journaliste "l'Algérie veut nous mettre en conflit perpétuel avec l'Espagne afin d'étouffer nos aspirations vers le Nord et de perpétuer d'autre part, notre conflit sur le Sahara avec la Mauritanie afin de nous couper du Sud et de nous voir alors encerclé par l'Algérie et l'Atlantique".<sup>6</sup>

Récemment encore, il a été démontré que des crises répétitives et simultanées avec ses voisins immédiats entraînent le Maroc dans une situation d'étouffement. La crise de l'îlot de Taura illustre très bien ce cas de figure; alors que Rabat et Madrid frôlaient l'affrontement, Alger s'aligna sans complexe sur la position espagnole. Il est, toutefois, démesuré de croire à l'existence d'une alliance stratégique institutionnelle entre ces deux pays dirigée contre le Maroc.

<sup>5</sup> Cf. à ce sujet, El Houdaïgui, (Rachid) "La crise de la pêche maroco-européenne (1994-1995) : un nouvel enjeu de sécurité au sud de Gibraltar", Revue marocaine d'études internationales, CERIM, FSJES Oujda, n°6, Janvier 2001, pp.40-62.

<sup>6</sup> Interview accordée à *Al Watan Al Arabi*, 20-09-1978.

## B. La recherche de l'équilibre régional: une constante de la diplomatie marocaine

Pour sortir de cette situation de fragilité géopolitique, le décideur marocain a façonné une politique étrangère axée sur la recherche d'un soutien occidental, notamment auprès de la France et des Etats-unis, sinon pour solutionner le problème de Sahara, du moins pour maintenir un équilibre régional. En effet, des pays comme la France et les Etats-Unis ou des groupes régionaux comme l'Union Européenne représentent pour le Maroc la principale région-ressource tant au niveau économique que technologique. Ils sont aussi ses principaux soutiens politiques et militaires en raison de sa politique pro-occidentale et de son rôle d'intermédiaire dans le règlement de la crise Arabo-israélienne. Dans l'affaire du Sahara occidental, Paris et Washington ont soutenu sans équivoque la décolonisation de ce territoire et son intégration au Maroc; en 1975 ils avaient réussi à repousser des projets de résolution du Conseil de Sécurité qui exigeaient de Rabat de renoncer à la Marche Verte.<sup>7</sup> C'est dans cette perspective qu'il faut inscrire les positions pro-occidentales qui ont

marquées le règne de feu Hassan II et qui continuent de caractériser la diplomatie marocaine.

Au début de son règne, Hassan II ne disposait pas d'opportunités stratégiques pour combler son déficit en politique étrangère. Au Maghreb, l'Algérie socialiste se propulsa rapidement au rang de première puissance régionale, tandis que le Monde Arabe vivait sous le charme du nationalisme et du nasserisme. C'est ainsi que commença à se former chez le défunt Souverain le projet d'un monde islamique complémentaire au Monde Arabe. L'idée fut lancée en 1965, mais il faudra attendre la défaite arabe de 1967 face à Israël et l'incendie de la Mosquée *Al Aqsa* à Jérusalem en 1969 pour voir ce projet mis en œuvre. C'est ainsi que fut organisée à Rabat du 22 au 25 septembre 1969 la première Conférence islamique dans l'histoire du monde musulman. Parallèlement, Hassan II cultivait des relations secrètes avec Israël, rassurant par là même ses partenaires occidentaux de ses bonnes intentions diplomatiques. Ce tour d'équilibriste le propulsa à partir des années soixante-dix au sommet de la scène arabo-islamique et lui permit par contrecoup de s'ériger en interlocuteur privilégié de l'Occident. C'est donc en

<sup>7</sup> Cf. à ce propos notre thèse de doctorat, *Le système décisionnel marocain et la gestion de la politique étrangère sous le règne de Hassan II*, Université des sciences sociales Toulouse I, 2000, pp. 288-330.

ouvrant la porte proche-orientale que Hassan II est arrivé à asseoir une position considérable dans le système international.

Dès lors, les grandes puissances occidentales allouèrent au Maroc des fonctions réciproquement utiles. Au cours des années 80 et 90, le Palais a entrepris officiellement des médiations dans des conflits à dimension régionale, continentale et internationale : négociations israélo-palestiniennes, la guerre civile libanaise, la guerre civile angolaise, le différend opposant la Belgique au Zaïre en 1989, l'affaire de Lockerbie opposant la Libye aux Etats-Unis et à la Grande Bretagne. Dans le prolongement de cette fonction se trouve celle de l'accueil de conférences internationales ou régionales comme celles de l'Organisation de la Conférence Islamique et les sommets arabes. En 1994, le Royaume a abrité, sous l'égide des Etats-Unis, la Conférence économique sur le Moyen Orient et l'Afrique du Nord, ainsi que la conférence instituant l'Organisation Mondiale du Commerce.

Les autorités marocaines remplissaient également des fonctions à caractère militaire. On note pen-

dant l'ordre bipolaire trois interventions militaires pro-occidentale en Afrique : en 1977 et 1978, le Maroc intervient, en association avec la France et les Etats-Unis, au Zaïre pour mettre fin à la rébellion katangaise soutenue par Cuba, la R.D.A. et l'U.R.S.S. Dans la même optique, Rabat accorda à partir de 1976 un soutien politique et militaire à l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (U.N.I.T.A.) de Jonas Savimbi contre le gouvernement marxiste-léniniste du président Eduardo Dos Santos. La fonction militaire se manifestait, par ailleurs, par des accords secrets, qui faisaient du royaume un allié secret des occidentaux.<sup>8</sup> En 1982, Rabat a octroyé des "facilités de transit" à l'*US Air Force*, dans l'hypothèse d'actions menées par la *Rapid Deployment Force*. Avec la fin de l'ordre bipolaire, la fonction militaire prend un aspect multilatéral au service des Nations unies. Les Forces Armées Royales (F.A.R.) participent dès lors aux opérations de maintien de la paix en Somalie (1993) en Bosnie (1995) et au Kosovo (1999).<sup>9</sup> Ils étaient également présents avec la coalition internationale pendant la guerre du Golfe.

Le Maroc se présentait cependant comme un lien permanent

<sup>8</sup> Faligot (Roger) et Kauffer (Rémi), *Histoire mondiale du renseignement: de la guerre froide à nos jours*, Paris, éd. Robert Laffont, Tome 2, 1994, 557 p.

<sup>9</sup> Cf. Echeverria (Carlos) " la coopération entre les forces armées euro-méditerranéennes pour le maintien de la paix ", Paris, Cahier de Chaillot, n° 35, 41 p.

et solide entre le monde musulman et l'Occident, de par sa morale politique basée sur un islam tolérant et prônant le dialogue entre les religions et le rapprochement des cultures. C'est surtout son leadership religieux sur la scène arabe qui intéressait les partenaires occidentaux. Hassan II, eu égard à son titre, gardait un contact permanent avec ces Etats et avec le symbole de la chrétienté, le Pape Jean Paul II. Il les informait sur la position du monde islamique au sujet, entre autre, de la question palestinienne et de Jérusalem (*Al Qods*) dont il présidait le comité depuis 1979.

L'allocation de ces fonctions par les grandes puissances aurait été rejetée par le Souverain si elle ne correspondait pas à ses intérêts de politique nationale et dans une large mesure à la position du Maroc au niveau régional. Sur ce plan, la situation était moins facile dans la mesure où le Royaume occupait une position géopolitique fragile. En ce sens, le Royaume compensait son déficit régional par des actions favorables à l'Occident et au monde arabo-islamique, concernant essentiellement des actions diplomatiques ou militaires. En retour, ses alliés lui accordaient un soutien diplomatique et militaire nécessaire pour maintenir l'équilibre régional au Maghreb. La réussite de cette politique se répercuta ostensiblement sur le plan interne, faisant du roi Has-

san II, aux yeux de l'opinion publique marocaine, le garant de la sécurité et de la stabilité du pays.

Par ailleurs, la fin de l'ordre bipolaire et l'enclenchement timide d'un autre se traduit dans les relations internationales par l'apparition de nouveaux types de contraintes d'ordre économique, sociale et politique, corollaires de la mondialisation et de la globalisation. L'enjeu pour le Maroc serait donc de s'adapter à cette nouvelle donne internationale sans remettre en cause le particularisme culturel et politique national. Chose qui n'est pas aisée, car confronté à la rareté matérielle, il est condamné à un suivisme vis-à-vis des ses principaux partenaires économiques.

---

## II. La mondialisation: enjeux et réadaptation de la diplomatie marocaine

---

### A. La nouvelle force structurante de la puissance

La mondialisation, c'est-à-dire la liberté des échanges de marchandises et de capitaux bouleverse les structures de la puissance. C'est la puissance économique qui semble remplacer les autres facteurs de la puissance comme l'acte principal de la puissance.

Elle conditionne la force militaire et appuie la diplomatie.<sup>10</sup>

Mais comment définir cette puissance économique?

Il est remarquable que la puissance économique ne soit plus fondée seulement sur la possession de ressources naturelles, la présence d'une population importante et la superficie du territoire. Les débouchés ne reposent plus aussi étroitement sur l'existence d'un vaste marché intérieur.

La puissance économique se mesure désormais à la capacité d'attirer des activités créatrices à forte valeur ajoutée. Cette capacité repose elle-même sur la qualité des infrastructures, sur l'efficacité du système de communication, sur la richesse du réseau de services aux entreprises, sur un environnement juridique, fiscal et financier propre à favoriser la dynamique du marché, etc.: le Japon pauvre en richesses naturelles, ce qui ne l'empêche pas d'être au premier rang des économies mondiales; à l'inverse, la Russie, qui en est riche, a vu sa position décliner.

Cela revient à dire que la puissance économique est de moins en moins un don du ciel, et de

plus en plus une conquête. Une conquête fondée sur le niveau d'éducation de la population et la maîtrise du savoir. Pour Alvin Toffler,<sup>11</sup> la puissance réside non pas dans les critères économiques classiques, mais dans le facteur "K" (pour knowledge, la connaissance). Selon lui les industries de demain sont des industries de matière grise et à forte valeur ajoutée: microélectronique, biotechnologies, logiciels, ordinateurs, télécommunications, robots, machines-outils. Il apparaît clairement que les sociétés qui maîtrisent le savoir domineront le XXI<sup>e</sup> siècle. La demande de hauts niveaux de connaissance dans ces sociétés ne va cesser de croître; du coup, les gouvernements replacent l'éducation et la formation au centre de leurs priorités.

Dans ce sens, la puissance politique d'un pays serait liée à l'activité générée sur son sol et au rayonnement de ses entreprises à l'extérieur. Des pôles d'excellence comme la City de Londres pour la finance, la Silicon Valley pour les nouvelles techniques de l'information et les districts industriels italiens pour nombre d'activités traditionnelles illustrent l'attractivité d'un territoire.<sup>12</sup> Par ailleurs, l'internatio-

<sup>10</sup> Guy Carron de la Carrière, "omniprésente économie", in *Politique étrangère; nouveaux regards*, (sous la direction de) Frédéric Charillon, Paris, éd. Presses de sciences Po., 2002, p. 257.

<sup>11</sup> Alvin Toffler, *Les nouveaux pouvoirs. Savoir, richesse et violence à la veille du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1991, 658p.

<sup>12</sup> Guy Carron de la Carrière, *op. cit.* p. 258.

nalisation des entreprises est plus une nécessité qu'un choix des pouvoirs publics et ce pour trois raisons:

- Les nouvelles technologies comportent une part très élevée de frais fixes (essentiellement en recherche et études) qui ne peuvent être amortis dans un espace trop restreint;
- Ces investissements de recherches sont devenus si lourds qu'ils ne peuvent être financés à partir des seuls marchés locaux de capitaux;
- Les questions du coût et la sophistication des techniques poussent les entreprises à se recentrer sur le noyau stratégique de leur production et délocalisent ce qui est annexe vers les pays attractifs.

Ce processus d'internationalisation des entreprises n'est pas sans conséquence sur la prise de décision internationale. Les transnationales sont considérées aujourd'hui comme les vecteurs de la mondialisation et rivalisent avec les Etats en termes de pouvoir économique : sur les 100 plus grandes entités économiques mondiales aujourd'hui, 55 sont des Etats et 45 des sociétés transnationales. Elles constituent sans conteste les acteurs non-étatiques les plus puissants, et ceux dont l'autonomisation par rapport

aux Etats a été la plus rapide depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Mais ces enjeux ne s'imposent pas de la même manière pour tous les pays. En effet, les grandes puissances occidentales par exemple exercent jalousement leur autonomie décisionnelle sur la base d'un rapport de force économique, militaire et culturel qui leur est favorable. Dans le cas des pays anciennement colonisés le souci d'autonomie se conçoit selon un double objectif : construire l'Etat-nation loin de toute ingérence étrangère et s'adapter progressivement aux contraintes de la mondialisation. Ce souci se pose avec acuité pour un pays comme le Maroc.

## B. Vers la naissance d'une diplomatie économique

La mondialisation engendre à terme un marché mondial concurrentiel dans lequel un pays en développement comme le Maroc, dépourvu de moyens économiques, ne peut exercer logiquement une influence quelconque. Il subit les décisions prises ailleurs et il est contraint à un effort d'adaptation et de modernisation ; en 1983 c'était la politique d'ajustement structurel et depuis le début de la décennie quatre-vingt-dix nous assistons à l'application d'un vaste programme de privatisation.

Partant de ce constat, nous pouvons nous interroger sur la consistance et la faisabilité de ce rôle d'acteur actif de la mondialisation que prétend jouer le Maroc. Concrètement, s'agit-il simplement d'une supposition véhiculée par un discours symbolique destinée à combler le vide ou d'un programme politique établi par le décideur pour répondre aux contraintes de la nouvelle donne économique mondiale?

Une chose est certaine, ce nouveau rôle dévoile les préoccupations sinon les craintes du décideur marocain concernant l'impact des mutations de l'économie mondiale sur son pays. D'ores et déjà, la concurrence économique est assimilée par le roi Hassan II à une menace tangible sur la sécurité nationale au même titre que la menace militaire ou idéologique,<sup>13</sup> comme le résume la citation suivante:

La défense des frontières demeure certes un devoir, mais il y a de nos jours des garanties et une stabilité internationale. L'œuvre à accomplir aujourd'hui consiste plutôt à préserver la santé

de l'économie... ainsi que la compétitivité du pays tant dans les secteurs technologique, commercial et industriel, que dans le domaine des échanges internationaux, continentaux et régionaux... Un pays qui perd une guerre aura besoin de plusieurs générations pour retrouver sa santé et sa force, alors que la défaite dans la guerre d'aujourd'hui, celle qui consiste à assurer son autodéfense et sa survie, est synonyme d'arrêt cardiaque, de mort subite.<sup>14</sup>

A ce titre, le discours du décideur articule davantage le champ d'action de la diplomatie marocaine autour des termes de résonance économique : diversification des marchés, partenariat, association, solidarité, etc. Plus encore, l'argumentaire utilisé est une transposition des principes longtemps cantonnés dans le domaine géopolitique, comme trait d'union, pont, pôle d'équilibre, à des principes d'essence géo-économique. Ainsi apparaissent dans le vocabulaire diplomatique marocain les termes de pôle économique régional, acteur à part entière du processus multilatéral, promoteur des rela-

<sup>13</sup> Ce changement dans la perception de la menace n'est pas typiquement marocain. Il est partagé par la totalité des chefs d'Etats et des responsables des OI. Les pays en voie de développement sont les plus exposés à ce type de menace. Concernant le Monde Arabe, voir les travaux du 4ème Colloque sur "La sécurité arabe défi actuel et perspectives d'avenir" organisé au Maroc le 10-01-1996, *Le Matin du Sahara et du Maghreb* du 10, 11 et 12 janvier 1996.

<sup>14</sup> Discours du Roi à l'occasion de la fête "de la révolution du Roi et du peuple" du 20 août 1997, in *Le Matin du Sahara et du Maghreb* du 22-08-97.

tions Nord-Sud, etc. Cette rhétorique économique aura pour corollaire la mise en œuvre progressive d'une diplomatie économique visant à bien "vendre" le produit "Maroc". Bref à en faire un acteur actif de la mondialisation. Ce rôle relève davantage d'une volonté de participer activement à tous les événements inhérents à l'aboutissement du processus de la mondialisation.

L'adhésion au G.A.T.T., en 1987, fut l'un des premiers engagements marocains dans la longue voie d'adaptation à la nouvelle donne économique internationale. Puis il y a eu la création de l'O.M.C. à Marrakech, en 1994, qui a soulevé l'enthousiasme des responsables marocains et qui fut interprétée par la presse nationale comme une reconnaissance du nouveau rôle attractif du Royaume. La même réaction d'enthousiasme a été remarquée lorsqu'en février 1996, le Maroc signe un accord d'association avec l'Union Européenne prévoyant l'établissement d'une zone de libre échange à l'horizon 2010.

Pour confirmer son activisme, le décideur développe tout au long de ces événements un discours diplomatique qui constitue une force de proposition axée sur la nécessité d'une solidarité internationale, sur le renforcement de l'état de droit dans les relations économiques et commerciales

internationales, et sur l'application des mesures efficaces faisant prévaloir les principes universels sur les tentatives de l'unilatéralisme et la raison du plus fort. C'est dans cette perspective que Hassan II a proposé dans son discours de clôture devant la conférence constitutive de l'O.M.C. à Marrakech, la création d'un nouveau plan Marshall pour l'Afrique ou encore la possibilité d'élargir la réflexion du Groupe du G 7 aux pays du Sud.

Le discours se présente aussi comme une forte critique n'hésitant pas à mettre en garde l'Union Européenne contre son approche sécuritaire dans la gestion de ses rapports avec la rive Sud de la Méditerranée. Une telle attitude rend, selon les décideurs marocains, caduque l'offre européenne de partenariat formulée, le 27 novembre 1995, à la Conférence euro-méditerranéenne de Barcelone. Ils développent ainsi la thèse selon laquelle les problèmes de sécurité sont intimement liés aux conditions de développement dans la région. D'où la nécessité de renforcer en priorité la dimension économique du projet européen. La négociation de l'accord d'association euro-marocain de 1996 est une autre illustration de l'offensive diplomatique marocaine. Rabat a exigé de l'U.E. un traitement spécifique par rapport aux autres pays de la rive Sud de la Méditerranée en s'appuyant sur des moyens de pression politi-

ques tels la pêche, mais aussi sur un discours persuasif.

Dans le prolongement de son nouveau rôle, le Maroc milite singulièrement pour prendre des responsabilités au sein des institutions économiques régionales et internationales. L'élection en août 1995 de l'ancien ministre des Finances Omar Kabbaj à la tête de la Banque Africaine de Développement (B.A.D.) a été considérée comme une victoire par la diplomatie marocaine qui y voit non seulement un retour sur la scène africaine mais également la meilleure compensation à son absence de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.).<sup>15</sup> Un deuxième exemple illustre très bien les ambitions marocaines. Il s'agit de la candidature de l'ancien ministre Hassan Abouyoub à l'élection au poste de directeur général de l'O.M.C. prévu pour le mandat 1999-2002.

Cependant, ce bredouillement diplomatique, qui reflète certes une nouvelle perception du rôle du Maroc, ne dépassait pas le stade de la rhétorique. Les événements cités plus haut (l'accord instituant l'OMC signé à Marrakech par exemple) sont des actions symboliques ponctuelles et ne traduisent en rien l'existence d'une stratégie nationale,

du moins à cette époque, dont l'objectif serait de faire la diplomatie le socle de l'intégration du Maroc à la mondialisation.

Toujours est-il que tout en assurant la continuité du legs de Hassan II, le Roi Mohammed VI montre une préférence pour la diplomatie économique et pour des relations diplomatiques plus professionnelles que personnelles avec les acteurs internationaux. Encore faut-il que le gouvernement poursuive les réformes politiques, économique et administratives. En effet, pour réussir l'amarrage à la mondialisation, le Maroc doit se doter d'une stratégie à long terme. Il s'agit de construire une économie moderne créatrice de valeur ajoutée. Parallèlement, l'infrastructure nationale maritime et aérienne doit être insérée dans le réseau international des voies de communication, notamment maritime ; le port Tanger-Méditerranée s'inscrit bien dans cette perspective. Mais cette économie a besoin aussi de diversifier les marchés en multipliant les accords de libre échange. Le Maroc a signé jusqu'à aujourd'hui un accord d'association avec l'Union européenne et un accord pour la création d'une zone de libre échange arabe. Il est en train d'en négocier un autre avec les Etats-Unis. A ce propos, nous devons

<sup>15</sup> Le Maroc s'est retiré de l'O.U.A. le 12 novembre 1984 à la suite de la reconnaissance par cette organisation du Front Polisario.

souligner que la future zone de libre échange maroco-américaine n'est en aucun cas incompatible avec l'accord d'association maroco-européen. Penser le con-

traire serait ignorer la fragilité de la position géopolitique du Maroc et sous estimer l'importance économique d'un tel accord pour le pays.<sup>16</sup>

---

<sup>16</sup> Le centre marocain de conjoncture a publié une étude sur cette question. Lettre n°128-129, janvier-février. 2003.